

Dison, le 18/03/2006

Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,

Je suis certaine que vous vous souvenez de la leçon de vocabulaire de l'an dernier et que si je vous interroge vous me définirez sans le moindre problème la notion de « Mérite » :

Si ce n'est pas le cas, pour vous rafraîchir la mémoire, le Robert le définit comme suit :

Ce qui rend une personne digne d'estime, de récompense ou ce qui rend une conduite digne d'éloges.

Ensemble de qualités intellectuelles et morales d'une personne particulièrement estimables
Nom de certains ordres et décorations.

Si le vocabulaire n'est pas votre matière favorite, je ne doute pas un instant que vous vous souvenez à qui la commission a accordé le précieux trophée l'an dernier.

Le choix s'était porté sur une candidature qui ne comportait ni nom, ni individualité, mais un travail acharné de chaque jour, chaque minute, accompli tant par les sportifs que par les entraîneurs.

Une volonté de fer pour dépasser les limites, une ténacité de chaque jour pour apprendre les règles strictes imposées par le comité olympique et atteindre les minima requis pour la participation aux jeux.

J'espère que pendant l'année écoulée le trophée a trôné au sein de la Cité de l'Espoir et qu'il a donné à chacun l'envie d'aller encore plus haut et notamment aux 15 athlètes du club « Sport Espoir ».

Aujourd'hui il vous faut remplacer le trophée par un petit qui vous rappellera ainsi chaque jour le travail accompli et celui à accomplir.

Et pour l'année 2005 me direz-vous ?

Petit rappel :

Le règlement fut adopté par le Conseil communal en septembre 2004.

La commission a été définie fin 2004 et début 2005.

Elle est composée, outre du Bourgmestre Président, d'un représentant de chaque groupe politique démocratique présent au conseil communal, d'un médecin et d'un kinésithérapeute de la commune et d'un professeur d'éducation physique.

Les membres de cette commission sont :

Madame Dominique Eloy, maîtresse spéciale d'éducation physique ;

Monsieur le Docteur Michel Jason ; Monsieur Philippe Moonen, kinésithérapeute ; tous deux excusés ce jour ;

Madame Christelle Surquin ; Messieurs Emile Collard et Benoît Jeanette ; conseillers communaux ; Monsieur le Bourgmestre et moi-même.

La commission s'est réunie ce 17 mars 2006.

Selon le règlement, est éligible au mérite sportif, **toute personne**, pratiquant ou responsable, ayant un lien direct avec la commune, soit par le fait d'y être domiciliée soit par le fait d'être affiliée à un club de l'entité. Est également éligible un club ou une équipe affiliée à un club dont le siège est situé sur le territoire de la commune.

Toutes les disciplines sportives peuvent être récompensées. Le trophée ne pourra être attribué à une personne pratiquant ou responsable, dont le sport est la profession habituelle.

Les résultats pris en considération sont les résultats du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005.

La commission a examiné les 8 candidatures suivantes :

- ❖ Monsieur **Benjamin KOCKS**, né le 15 janvier 1992, domicilié à Andrimont, Clos du Stockay, 15 – **champion de Belgique de BADMINTON** – catégorie 13 ans. Il est affilié au club verviétois de badminton. Il a déjà été sacré une première fois champion de Belgique en catégorie 11 ans et est sélectionné régulièrement pour des tournois internationaux et des stages au sein des élites belges. Il fait partie des Espoirs. Benjamin est excusé ce jour, car il participe au tournoi des 3 raquettes organisé dans le cadre de l'opération Télévie.
- ❖ Monsieur **Bastien SORET**, né le 30 juillet 1992, domicilié à ANDRIMONT, Rue Michel Pire, 8 – **Champion de Belgique au 400 mètres 4 nages** et ayant accumulé sur l'année 2005 un nombre important de podiums lors de compétitions régionales, nationales et internationales. Il est affilié au jeune club DISON WELKENRAEDT SWIMMING TEAM
- ❖ Mademoiselle **Caroline LORQUET**, née le 9 mars 1993, domiciliée à Dison, rue de Mont, 172, **Championne de Belgique 2005 – Catégorie Minimes Division 2** est affiliée au club des Volontaires de Dison, club de gymnastique. Elle fait partie de l'équipe fédérale belge.

- ❖ Monsieur **Patrick BERTRAND**, né le 08 janvier 1968, domicilié à Dison, rue Henri Jacques PROUMEN, est affilié au Royal Judo club de Pepinster et a été sacré **champion de Belgique de JU-JITSU**.
- ❖ Le club de Volontaires, pour les brillants résultats des gymnastes tout au long de l'année 2005 lors des divers championnats. On peut citer 1 titre de championne de Belgique, 4 titres de vice-champions de Belgique, deux gymnastes sélectionnés en équipe nationale, 27 podiums, dont 13 de champions francophones.
- ❖ L'équipe PUPILLE garçons du Basket Club Dison Andrimont, qui a terminé première de sa catégorie pour la saison 2004-2005
- ❖ L'équipe CADETS garçons du Basket Club Dison Andrimont, qui a terminé première de sa catégorie pour la saison 2004-2005
- ❖ L'équipe SENIORS Basket Club Dison Andrimont, qui a terminé première de la série de 3^{ème} provinciale et a ainsi rejoint la deuxième provinciale, bien décidée à grimper rapidement les échelons suivants.

Comme vous pouvez le constater le panel était large et les candidats très jeunes. 6 candidatures sur les 8 concernent des jeunes de moins de 18 ans, mais qui font preuve d'une belle maturité car ils ont compris que pour obtenir des résultats, il faut travailler et travailler encore.

Pour certains, et c'est notamment le cas de Bastien ou de Caroline, le nombre d'heures d'entraînement par semaine est largement supérieur à 10. Et pas question que ce soit au détriment des heures d'étude.

Les critères de la définition étaient à nouveau parfaitement remplis pour toutes les candidatures et il a fallu poser un choix.

Celui-ci a eu lieu à bulletin secret ainsi que le précise le règlement.

Après dépouillement, le Mérite Sportif Disonais 2005 est attribué à

Mademoiselle Caroline LORQUET.

Je forme des vœux pour que ce trophée, que vous conserverez une année, soit un facteur de motivation supplémentaire, un encouragement quotidien, pour vous permettre de satisfaire à vos obligations d'étudiante et votre passion pour la gymnastique.

Vinciane BROCKAERT
Echevine des Sports